

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

D A T E : Mardi, le 7 mai 2019
H E U R E : 19 h 30
L I E U : Hôtel de Ville de Dunham

ÉTAIENT PRÉSENTS : M Pierre Janecek, maire
MM. Kevin Mitchell
François Tremblay
Gaston Chamberland
Léo Simoneau
Jules Brunelle-Marineau, conseillers

ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loiselle

ADMINISTRATION

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

117-19 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté, avec le retrait du point suivant :

1.11 – Participation au Pacte Brome-Missisquoi — Récolte des générations.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

118-19 Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois d'avril 2019 soit accepté tel que rédigé.

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question posée.

Monsieur le maire fait un retour sur les questions du public de la dernière assemblée.

COMPTES PAYABLES

119-19 Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 7 mai 2019, représentant des déboursés de 169 331,33 \$, soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques # 35508 à # 35616 inclusivement.

Que soit également acceptée la facture # 204380 de SOUDURE BRAULT INC., au montant de 16 200 \$ plus taxes, autorisée par la résolution numéro 066-19, pour la fourniture d'un réservoir de polyéthylène, moteur, pompe centrifuge, rampe abat-poussière, interrupteur d'alimentation de la rampe, extensions, buses, etc. pour installation sur système roll-off du nouveau camion Western Star.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 152 516,49 \$, le solde des dépenses de 35 210,84 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC au CLD et à la REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI.

ADMINISTRATION — FINANCES

EMBAUCHE EMPLOYÉS VOIRIE

120-19

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que soit confirmée l'embauche des personnes suivantes comme chauffeur-opérateur au service de voirie en date du 6 mai, au taux horaire de 20 \$

- Chaine McIntyre-Daudelin
- Jordan De la Mare

Adopté.

VOIRIE — TRAVAUX PUBLICS

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS a versé une compensation de 418 146 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

Pour ces motifs, il est :

121-19

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que le conseil municipal de la Ville de Dunham atteste de la véracité des frais encourus mentionnés au rapport financier de la municipalité pour l'exercice financier 2018 et que lesdits frais encourus l'ont été sur des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local*.

Que la Ville de Dunham demande au MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS d'augmenter la compensation pour tenir compte des dépenses additionnelles requises sur le réseau routier par les changements climatiques (dommages causés par les gels/dégels successifs, pluies abondantes, etc.).

Adopté.

AJUSTEMENT PAIEMENT CONTRAT DÉNEIGEMENT

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

122-19

et unanimement résolu qu'un ajustement soit effectué sur le contrat de déneigement de 9347-2686 QUÉBEC INC. (DENIS CUSSON), suite à une omission dans le contrat d'une longueur de chemin de 2,234 3 kilomètres qui a effectivement été déneigée au cours de la saison 2018 — 2019. Le montant de l'ajustement correspond à 2,234 3 km à 1 120,88 \$, soit un montant total de 2 504,38 \$ taxes incluses.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 33000 443.

URBANISME

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE DM 19-04 — 207, DEUX-MONTAGNES — NICK VOCINO

123-19 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, soit autorisée la demande de dérogation mineure DM 19-04 de Monsieur Nick Vocino afin de permettre l'implantation d'un garage attaché de 45 mètres carrés à 1,5 mètre de la ligne latérale de la propriété du 207 rue Deux-Montagnes, en dérogation à l'article 27, section AR-1 du règlement de zonage n° 243-03 qui indique que la marge latérale doit être de 2,75 mètres pour ce type de bâtiment.

Adopté.

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE DM 19-05 — 1364, DYMOND — JEAN-FRANCOIS RENAUD ET SYLVIE HOUDE

124-19 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, soit autorisée la demande de dérogation mineure DM 19-05 de Jean-François Renaud et Sylvie Houde afin de permettre l'implantation d'une maison unifamiliale isolée au 1364 chemin Dymond, dont le toit est partiellement plat, en dérogation à l'article 38, du règlement de zonage n° 243-03 qui indique que les toits plats sont interdits pour les bâtiments principaux du groupe résidentiel.

Adopté.

DEMANDE AU PIIA-19-01 — 105-109 BRUCE — 9033-8120 QUEBEC INC. A/S BENOIT DAIGLE

125-19 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que, suite à une recommandation favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU), les travaux suivants, assujettis au PIIA, soient autorisés sur la propriété du 105-109 rue Bruce :

- Affichage de la bannière RONA sur la nouvelle partie du bâtiment, lettres blanches sur fond bleu

Adopté.

DEMANDE AU PIIA-19-02 — RESTAURANT LA BODEGA

126-19 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que, suite à une recommandation favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU), les travaux suivants, assujettis au PIIA, soient autorisés sur la propriété du 3698, rue Principale :

- Aménagement d'une terrasse en façade du restaurant avec une marge avant de 0,75 mètre.

Adopté.

SERVITUDE NON-ALIENATION LOTS 3 980 586 ET 6 214 074

127-19 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, un acte notarié en vue de la prohibition d'aliéner séparément les lots 3 980 586 et 6 214 074 du cadastre du Québec qui sont situés de part et d'autre de la rue Baillon, afin de rencontrer les exigences de la municipalité pour la construction d'un bâtiment accessoire sur le lot 6 214 074 pour desservir la résidence située sur le lot 3 980 586.

Adopté.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

NETTOYAGE RESEAU D'EGOUT SECTEUR LAROSE, WILKINSON ET SECTEUR ROUTE 213

128-19 Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 18 000 \$ soit autorisé pour le nettoyage des conduites du réseau d'égout dans les secteurs de la rue Larose, de la rue Wilkinson et des secteurs adjacents à la route 213 au lac Selby.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 41500 521.

STAGIAIRE EN ENVIRONNEMENT

129-19 Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que Madame Marie Charbonneau-Vigneault soit embauchée comme stagiaire en environnement pour la Ville de Dunham, effectif au 17 mai 2019. Le salaire est de 15 \$ de l'heure, à temps plein, pour une période de 15 semaines.

À ce titre, la stagiaire en environnement est autorisée à visiter et à inspecter toute propriété immobilière, ainsi que l'intérieur et l'extérieur des bâtiments, afin de s'assurer du respect des règlements d'urbanisme. Ce droit doit principalement s'exercer entre 7 h et 19 h.

Le mandat de la stagiaire en environnement est le suivant :

- la stagiaire fait le suivi des bandes riveraines. Elle contacte les citoyens et prévoit une rencontre avec ceux-ci afin d'expliquer la nouvelle réglementation en matière de maintien de la bande riveraine ;
- la stagiaire crée une base de données incluant les photos, les croquis, la cotation de la bande riveraine ainsi que les interventions nécessaires à la mise en conformité ;
- la stagiaire géoréférence les données recueillies dans un logiciel prévu à cette fin ;
- la stagiaire inspecte les branchements à l'égout dans le secteur du lac Selby et indique les interventions nécessaires à la mise en conformité.
- la stagiaire fait un croquis des sorties de drains des propriétés au lac Selby ;
- la stagiaire peut être appelée à faire des inspections relativement à des problèmes de nuisances ;
- la stagiaire peut être appelée à assister l'inspectrice municipale dans des tâches d'application réglementaire variées ou encore de rédaction de règlement.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 61001 141.

BANNISSEMENT DES SACS DE PLASTIQUE

CONSIDÉRANT QUE le 6 novembre 2018, la Ville de Dunham a adopté à l'unanimité la Déclaration d'urgence climatique ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Dunham s'est engagée à mettre sur pied, de concert avec les citoyens et citoyennes, un comité de travail pour protéger l'environnement et identifier des façons concrètes de réduire l'empreinte écologique des citoyens et citoyennes ;

CONSIDÉRANT QU' entre 1,4 et 2,7 milliards de sacs d'emplettes, principalement des sacs faits de plastique, sont distribués au Québec et que seulement 14 % de ces sacs sont récupérés ;

CONSIDÉRANT QUE l'on retrouve fréquemment ces sacs dans l'environnement où ils nuisent aux animaux et aux écosystèmes ;

- CONSIDÉRANT QUE** les sacs de plastique peuvent prendre 1000 ans à se décomposer ;
- CONSIDÉRANT QUE** la production des sacs de plastique demande des produits pétroliers et génère des gaz à effet de serre ;
- CONSIDÉRANT QUE** le bannissement des sacs de plastique à usage unique de type « *mince* » s'est traduit dans certaines villes par un transfert vers des sacs de plastique de type « *épais* », tout aussi polluants et nocifs pour l'environnement ;

130-19

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que la Ville de Dunham bannira toutes les formes de sacs de plastique à compter du 1^{er} septembre 2019. Les commerçants (tes) et les citoyens(ennes) auront trois mois pour apprivoiser la nouvelle mesure. Des alternatives seront proposées aux commerçants (tes) et aux citoyens(ennes), telles que l'installation de crochets et de boîtes pour accueillir des sacs réutilisables en libre-service.

Adopté.

SPORTS ET LOISIRS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

PROJET KARO PAPAZIAN

131-19

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le conseil municipal accorde son appui aux démarches entreprises par Karo Papazian en vue de la mise sur pied d'un événement touristique vinicole à Dunham, en 2020.

Adopté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

ACHAT DEFIBRILLATEUR

132-19

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 3 000 \$ soit autorisé pour l'achat d'un nouveau défibrillateur pour le service des incendies.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10220 760.

SUBVENTIONS/APPUI/PARTICIPATIONS

PARTICIPATION AU PACTE BROME-MISSISQUOI RECOLTE DES GÉNÉRATIONS.

Ce point est reporté à une séance ultérieure, pour plus de détails.

AIDE FINANCIÈRE NATURE ET CRÉATION 2019

133-19

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
Appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

Et résolu qu'une aide financière de 3 000 \$ soit accordée pour venir en aide à l'organisation de l'exposition de sculptures NATURE ET CRÉATION 2019 qui se déroulera cet été, sur le site du vignoble des Côtes d'Ardoise.

Adopté.

*Monsieur le conseiller Léo Simoneau enregistre son vote **contre** la proposition.*

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie que le certificat de disponibilité des crédits aux fins de cette dépense a été émis à la résolution n° 028-19

VARIA

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes suivantes ont posé des questions au conseil :

- M. François Charbonneau - période de questions par tour ;
- Feu de camp sur le lac et civisme.
- M. Jacques Roux - projet règlement zonage terrain ancien hôtel ;
- réparations de chemin durables ;
- application règlement.
- M. Jacques Beaulieu - consultation publique projet règlement ;
- zonage terrain ancien hôtel ;
- entretien réparation chemins secteur lac Selby ;
- M. Karo Papazian - lettre d'appui projet touristique 2020.
- M. Justin Breault - ancien défibrillateur.
- M. Jean-Louis Lauzière - annonce projet règlement dans infolettre Quoi de neuf ?
- M. Gilles Nadeau - défibrillateur station pompage coins rues Selby-Jetté.
- refonte règlements d'urbanisme.
- Mme Diane Bergeron - règlements et convention nautique lac Selby ;
- véhicules sur la glace lac Selby.
- Mme Lucie Cholette - réglementation quais lac Selby.
- Mme France Rocheleau - procédure avis aux citoyens.
- M. Pierre Brunet - clarté avis aux citoyens.
- M. Laurent Chatelle - rebuts en bordure de rue ;
- application des règlements.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

134-19

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

Pierre Janecek, maire

Pierre Loiselle, greffier

Nicole Gingras, trésorier